



Commune de Fourilles  
( 03140 )

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
Samedi 30 mars 2019**

Le conseil municipal vient de se réunir en séance plénière sous la présidence d'Andrée BUCHARLES, maire.

**Compte administratif et de gestion 2018.**

Identiques, ils laissent apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 66 171,64 euros qui, après le financement du déficit de la section d'investissement et des restes à réaliser, permet de reporter aux recettes du budget 2019 la somme de 50 095,78 euros.

Vote à l'unanimité.

**Budget primitif 2019**

Il s'équilibre en recettes et en dépenses en section de fonctionnement à 166 988,00 euros et en section d'investissement à 30 324,00 euros.

Vote à l'unanimité.

**Taxes communales**

Inchangées, elles sont de 8,49% pour la taxe d'habitation, 8,83% pour la taxe sur le foncier bâti, 35 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

Vote à l'unanimité.

**Projets 2019**

***Achat divers petits matériels :***

Lave vaisselle, 100 chaises d'occasion à la commune de Chantelle, peinture, changement portail parking salle polyvalente, échelle transformable, débroussailleuse thermique, souffleur de feuilles, accessoires pour broyeur et faucheuse. La dépense engagée à ce titre fera l'objet d'une subvention à 50% de la part du conseil départemental.

***Tavaux***

Remplacement alarme pour l'incendie à la salle polyvalente, nettoyage « en grand » par une entreprise de certains bâtiments communaux (mairie, salle polyvalente, Maison Gabrielle), travaux de plomberie et de peinture dans l'appartement rue de la gare, curage de fossés et nettoyage de collecteurs, élagage d'arbres sur la place de l'église.

**Groupement de commandes**

La communauté de communes se propose d'être le coordonateur d'un groupement de commandes pour la réalisation de contrôles périodiques, ce qui permettrait la mise en œuvre d'une procédure unique pour toutes les collectivités. Dans l'immédiat les membres du conseil ne souhaitent pas adhérer compte tenu du contrat qui lie la commune jusqu'en juillet 2020 à une autre entreprise.

***Communautés de communes :***

Dans le cadre du festival viticole et gourmand qui se déroulera du 14 au 25 août les organisateurs font appel aux bénévoles pour confectionner des chars fleuris.

Les offices de tourisme vont communiquer pour parler du nouveau logo.



Commune de Fourilles  
( 03140 )

Pas de hausse d'impôts prévue sur 2019, pas d'emprunts envisagés, l'heure est aux économies, sans remplacement de personnel.

***SICTOM***

Année 2018 marquée par la forte fluctuation du prix du gazole, la poursuite du renouvellement du parc de véhicules (ce qui se traduit par une diminution des dépenses du poste entretien de matériel de près de 70 000 euros) et une maîtrise de dépenses de carburants. Pour l'avenir une réflexion est en cours sur l'optimisation des tournées avec notamment le ramassage des ordures ménagères par benne à chargement latéral ce qui permettrait de maîtriser les dépenses liées au carburant et de prévenir les troubles musculo squelettique des agents.

Pour maintenir l'équilibre général du budget trois axes forts seront maintenus :

Poursuite de la diminution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dans le même ordre de grandeur que 2018

Maîtrise de l'endettement (recours à l'emprunt limité)

Dégagement d'un autofinancement maximal pour poursuivre un investissement permettant un renouvellement du matériel et une rénovation des bungalows installés en déchetterie.

***Réunion avec le conseil Départemental***

Point sur les actions menées notamment au niveau du numérique qui n'avance pas comme souhaité, des routes et lancement de la saison pour PALEOPOLIS avec les nouveautés de ce parc

Des élus ont fait part des difficultés rencontrées sur leur territoire.

**Informations diverses**

***Arrêté du maire établi le 19 février 2019 suite bornage effectué*** à la demande de Mr PETIT au lieudit les Boucules.

***Dépôt de plainte fait à la gendarmerie 18 février 2019*** suite dégradation dans le local attenant aux WC publiques vers la salle polyvalente.

***Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle*** suite à sécheresse.

Madame la préfète a transmis notre demande pour examen au ministère de l'intérieur.

Toutefois cette procédure est très longue.

***Réunion pour vote budget CCAS*** fixée au vendredi 5 avril 2019.

***Réunion commission animation*** fixée au mardi 16 avril pour organisation entre autre du concours de pétanque du 15 août, illuminations pour la fin de l'année, remise de médailles, voir si, pour les fêtes patriotiques les dispositions des années antérieures sont maintenues.

***Réunion commission de contrôle des listes électorales*** fixée au 3 mai 2019.

***Elections européennes 26 mai 2019*** : dispositions retenues pour tenue du bureau de vote.